

## **"Grenelle de la mer : le compte n'y est pas" - Un communiqué de presse de l'association française des scientifiques des pêches (l'AFH)**

*A l'issue de Grenelle de la mer et suite aux déclarations du président de la république au Havre, Didier Gascuel, le président de l'AFH (l'association qui fédère les chercheurs français spécialistes du domaine des pêches [1]) déclarait :*

« Malheureusement, les décisions annoncées à l'issue du Grenelle de la mer sont insuffisantes. Elles ne définissent pas les conditions d'un développement durable de la pêche maritime en France.

Bien sur, on peut se féliciter des déclarations du Président de la république annonçant que les décisions qui concernent la gestion des ressources maritimes seront désormais prises "en respectant l'avis scientifique rendu". Dans un passé encore récent, les scientifiques ont eu le sentiment d'être peu entendus ; j'espère donc que ces déclarations marqueront un changement significatif.

De même, un certain nombre de mesures issues du Grenelle de la mer sont positives. En particulier, la fixation d'objectifs chiffrés pour le développement des aires marines protégées est une bonne chose. D'autant plus que se dessine une véritable gouvernance collective de ces aires marines, associant les pêcheurs et les différents usagers de la mer.

Pour autant, la protection d'une partie du territoire marin ne suffit pas à faire une politique des pêches ambitieuse... et durable. Les discussions du Grenelle se sont jouées largement entre groupements écologistes et organisations de pêcheurs. Au bout du compte, l'accord se fait en quelque sorte sur un partage du territoire maritime. Mais si nous n'y prenons pas garde, ce partage de la mer pourrait devenir particulièrement dangereux. D'un côté, on créerait des zones de réserves où la nature serait efficacement préservée (...mais pour le compte de qui ?). Et de l'autre, on laisserait sans protection de vastes zones où serait cantonné un nombre excessif de pêcheurs, pour une ressource devenue de plus en plus rare.

A l'inverse, il me semble important de ré-affirmer que conservation de la biodiversité et développement durable des pêches vont de paire. Les recherches que nous menons fournissent des résultats sans ambiguïté : il n'y a pas d'avenir durable pour le secteur des pêches en France ou en Europe sans une réelle reconstruction des stocks naturels... et celle-ci concerne l'ensemble du territoire maritime. Bien sûr, les aires marines ont un rôle important à jouer. Mais elles ne peuvent être pleinement efficaces qu'au sein d'une politique plus globale. Les expertises montrent notamment qu'en réduisant la pression de pêche il est possible de revenir partout à des écosystèmes en bonne santé écologique, de stabiliser voire augmenter les captures sur le moyen terme et surtout d'améliorer de manière considérable l'efficacité économique du secteur. C'est évidemment l'intérêt des pêcheurs eux-même ; c'est l'intérêt des générations futures et de l'ensemble des usagers de ce patrimoine collectif qu'est la mer.

Ceci suppose que des mesures fortes soient prises. La France a d'ailleurs pris des engagements internationaux, notamment dans le cadre du sommet de Johannesburg. Si nous voulons respecter ces engagements, les études montrent qu'il faut diviser par 2 ou 3 la pression de pêche exercée sur la plupart des grands stocks européens. Comment le fait-on ? Quelles sont les méthodes de régulation les plus efficaces ? Quel type de pêche voulons-nous à terme ? Le Grenelle de la mer aurait pu être l'occasion de discuter de ces questions. Une occasion de re-penser en profondeur l'avenir des pêches maritimes en France. Malheureusement, les vrais problèmes ont été largement évacués. Des assises de la pêche sont annoncées pour l'automne ; espérons que cette nouvelle occasion ne sera pas manquée. »

*[1] L'Association Française d'Halieumétrie a vocation à regrouper les chercheurs spécialistes du domaine des pêches. Créée, il y a une vingtaine d'années, elle fédère aujourd'hui des scientifiques d'Ifremer et de l'IRD, du Cemagref, de l'Inra, des universités et grandes écoles concernées. Dans ses rangs les biologistes*

*sont les plus nombreux, mais les économistes et technologistes sont également présents. Lors de sa récente assemblée générale qui s'est tenue à Brest le 2 juillet 2009, l'AFH a pris la décision de faire entendre la voix des scientifiques dans les débats concernant la politique des pêches.*